

# UNE CONSIGNE OBLIGATOIRE SUR LES EMBALLAGES POUR BOISSONS N'EST PAS UNE SOLUTION POUR LA SUISSE

L'initiative parlementaire «Instauration d'une consigne sur les boissons en canettes et en bouteilles» n'est pas à la hauteur de ses promesses. La consigne obligatoire détruirait un système de recyclage éminemment économique et écologique, sans pour autant créer de valeur ajoutée pour l'environnement et la population.

## AUJOURD'HUI DÉJÀ, LES TAUX DE RECYCLAGE SONT DE LOIN LES MEILLEURS À L'ÉCHELLE MONDIALE.

Tous emballages pour boissons confondus, la Suisse atteint selon l'OFEV un taux de recyclage de 93 pour cent. Concernant les emballages pour boissons en PET la Suisse atteint, selon le mode de calcul de l'UE, un taux de 91 pour cent. Ce chiffre lui vaut de figurer parmi les pays les plus vertueux.

## LA CONSIGNE N'ENCOURAGE PAS LA RÉUTILISATION

L'Office fédéral allemand de l'environnement a établi en 2010 que la consigne n'est pas un instrument qui favorise la réutilisation des emballages. En effet, dans les pays à consigne aussi, la part des emballages réutilisables est en recul. Le choix des consommateurs entre les emballages réutilisables ou à usage unique ne dépend pas du système de collecte.

## LE PROBLÈME DU LITTERING NE S'EN TROUVE PAS RÉSOLU

Même dans le cas invraisemblable où la consigne obligatoire aurait pour effet que toutes les canettes en alu et bouteilles en verre et en PET étaient retournées ou collectées par des ramasseurs de consignes, 93 pour cent des objets jetés continueraient encore de joncher la voie publique, constate une étude de l'OFEV.

## LA SOLUTION ADÉQUATE L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE RECYCLAGE ÉPROUVÉS

Les systèmes de consigne obligatoire sont axés exclusivement sur la collecte et ne constituent de ce fait que la première étape des processus de recyclage, ceux-ci étant d'une grande complexité. C'est pourquoi les organisations suisses de recyclage agissent plus en profondeur: de nombreuses mesures visent en effet à promouvoir la fermeture des cycles et à accroître le bénéfice environnemental. Ce qui est déterminant en la matière, c'est que tous les acteurs de la chaîne, du fabricant de boissons en passant par le commerce jusqu'aux recycleurs, font partie intégrante du système de recyclage et qu'ils y trouvent de ce fait leur intérêt dans le développement continu du recyclage. C'est pourquoi le système de recyclage volontaire l'emporte sur le système de collecte via la consigne obligatoire.

Les mesures déjà prises, les prochaines prévues pour les années à venir et leur bénéfice sur l'environnement, tout cela est développé dans les pages suivantes.



### ALLIANCE CONTRE LA CONSIGNE



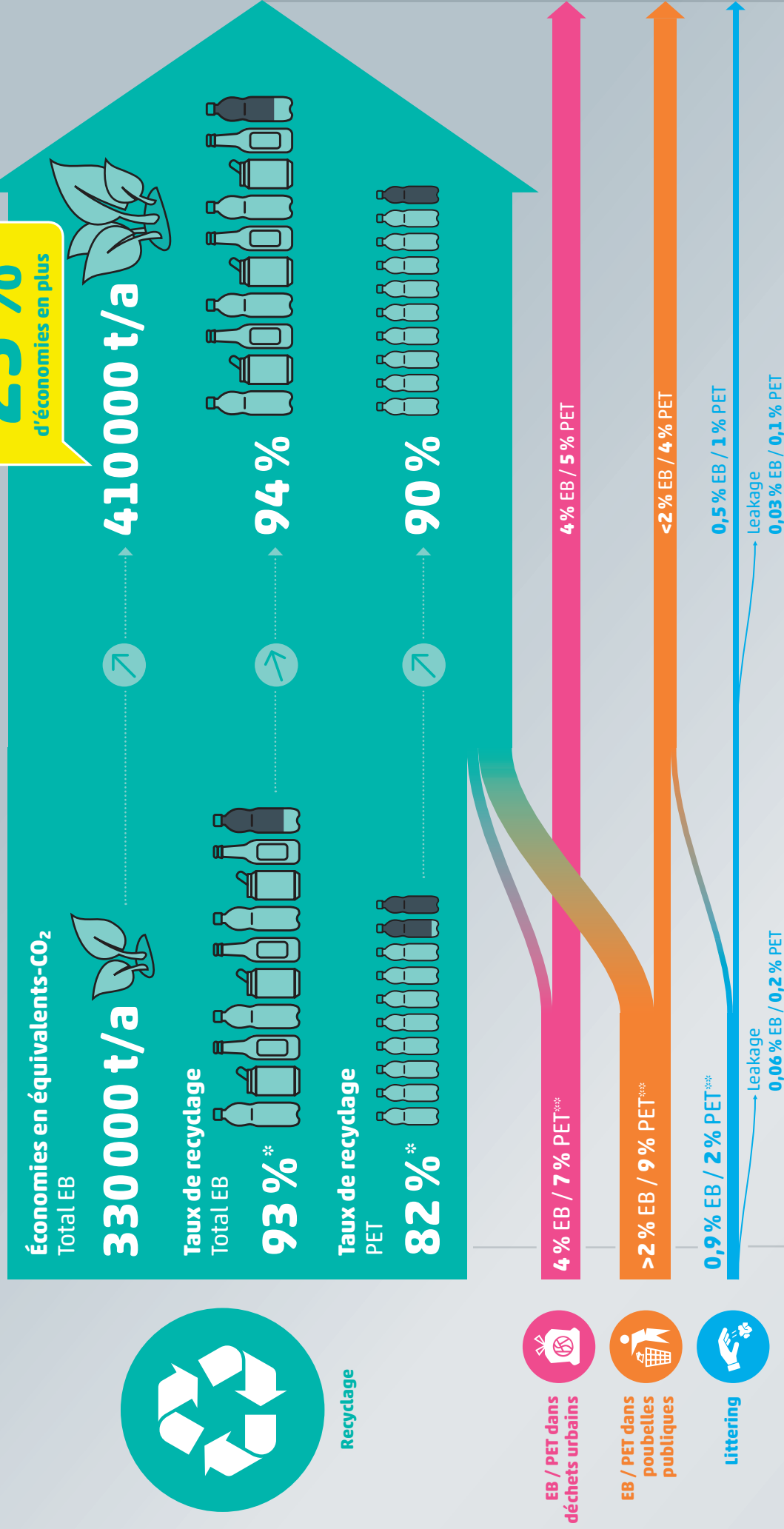
# DÉVELOPPEMENT DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES POUR BOISSONS

D'autres mesures sont programmées en vue d'optimiser le recyclage des emballages pour boissons (EB) en aluminium, verre et PET : Augmenter le confort de collecte, le taux de collecte, la qualité des matières recyclées, et le bénéfice environnemental. En contrepartie, il y aura une réduction de la consommation des ressources et du littering des emballages pour boissons.

## FILIÈRES D'ÉLIMINATION ACTUELLES ET FUTURES DES EB / EB-PET EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL MIS SUR LE MARCHÉ (chiffres arrondis)

Sur la base des résultats d'études et de valeurs empiriques, le plan d'action permet d'économiser 80 000 tonnes d'équivalents-CO<sub>2</sub> supplémentaires par an. Cela correspond à la consommation d'une voiture pendant 11 800 tours de la terre.

**25 %**  
d'économies en plus



Recyclage



EB / PET dans déchets urbains



EB / PET dans poubelles publiques



Littering

# PLAN DE MESURES

Le mix de mesures tient compte des besoins des consommateurs, des fabricants de boissons, du commerce et des recycleurs. Les mesures bénéficient ainsi d'un large consensus et apportent un bénéfice environnemental optimal.

## LES THÉMATIQUES ESSENTIELLES



### Sensibilisation

Réaliser plusieurs campagnes par an pour promouvoir le recyclage et réduire le littering



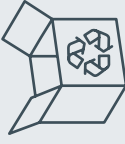
### Formation initiale et continue

Développer des matériels de formation pour tous les niveaux scolaires, et aussi la formation initiale et continue d'experts en recyclage



### Économie circulaire

Réduire au minimum la consommation de ressources par une meilleure qualité et une réutilisation plus poussée des matières recyclées



### Collecte séparée

Renforcer et développer une qualité écologiquement supérieure de la collecte séparée



### Système cible 2030

Introduire un set global d'indicateurs pour une amélioration ciblée des systèmes de recyclage

## MESURES



Matière neuve  
**-25%**

### Perfectionnement du recyclage et de la circularité



Utiliser du PET recyclé vert et brun dans le cycle fermé des bouteilles



Promouvoir le Design for Recycling et réduire l'utilisation des matières



Certification du bénéfice environnemental du R-PET Suisse



Sensibilisation des consommateurs par un label R-PET national

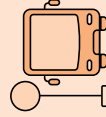


Points de collecte  
**+4000**

### Réduction des EB dans les poubelles publiques



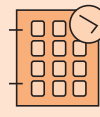
Multiplier les emplacements de recyclage dans l'espace public: zones piétonnières, parcs, promenades, etc.



Emplacements de recyclage supplémentaires pour les transports en commun: arrêts importants pour bus/trams, chemins de fer funiculaires et privés



Nouveaux points de collecte au niveau du transport individuel: parkings couverts, stations-es-sence et aires de repos

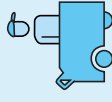


Concepts de recyclage et sensibilisation à l'intention des organisateurs d'événements dans la Suisse entière



Littering EB  
**-45%**

### Réduction littering



Porter les entretiens directs des ambassadeurs anti-littering de 16'000 à 20'000 heures par an



Chaque année 1'000 actions place nette dans les écoles, communes et entreprises lors du Clean-Up Day national

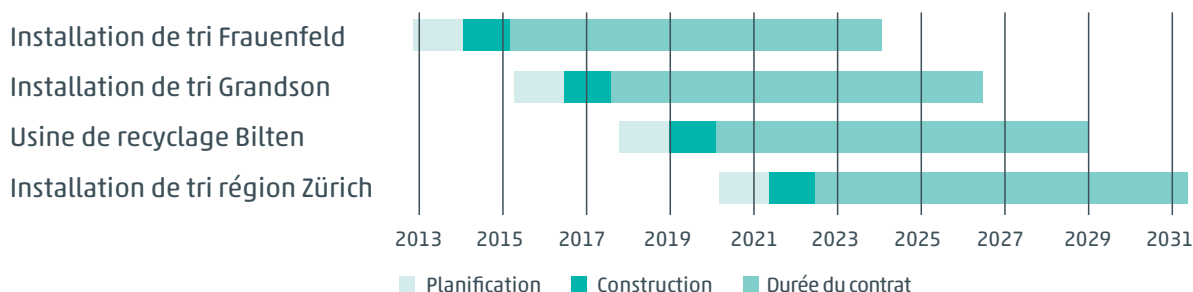


Porter les parrainages de sites des écoles, associations et sociétés à 500 projets



Pour la prévention du littering, ateliers et matériels de formation pour les écoles

# INVESTISSEMENTS ÉLEVÉS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE RECYCLAGE POUR LE PET P. EX., 70 MIO DE FRANCS INVESTIS DANS DES INSTALLATIONS SUISSES DE RECYCLAGE



En Europe, c'est la Suisse qui possède les installations les plus modernes pour le tri et le recyclage de bouteilles à boissons en PET. Rien que pour améliorer le recyclage du PET, le secteur privé a investi ces dernières années env. 70 millions de francs en Suisse. Si ces investissements ont été consentis, on le doit au fait que l'industrie de la boisson et le commerce font partie intégrante du système de recyclage, et qu'il est donc de leur intérêt d'assurer un recyclage optimal.

## DÉVELOPPER LA COLLECTE DE LA CONSOMMATION ITINÉRANTE MOINS DE LITTERING, PLUS DE RECYCLAGE

Les gens sont de plus en plus nombreux à se restaurer hors de chez eux et dans l'espace public. A ce jour, il y a encore trop peu de possibilités de recyclage dans l'espace public, trop d'emballages pour boissons finissent ainsi dans les déchets au lieu d'être recyclés. Les stations de recyclage dans l'espace public sont la solution à ce problème: la collecte séparée à l'instar des CFF a apporté la preuve de son utilité écologique et économique. Elle peut en outre être immédiatement mise en œuvre et est fort appréciée de la population. De nombreuses villes et communes en ont fait le constat et misent sur ce modèle de collecte. Les organisations de recyclage saluent cette évolution et soutiennent les pouvoirs publics en apportant leur expertise technique pour introduire ce mode de collecte.



### SOURCES

- Office fédéral de l'environnement OFEV, «Le littering a un coût - coût du nettoyage par fractions de déchets en Suisse», 2011
- Office fédéral de l'environnement OFEV «Recyclage des emballages pour boissons en 2018» 31. octobre 2019
- Haute école spécialisée de Rapperswil, Institut de technique de l'environnement et des procédés UMTEC, étude «PET-Rec Europa - PET-Getränkeflaschen: Schweizerische und Europäische Recyclingsysteme im Vergleich», 8. juillet 2020
- Haute école spécialisée de Rapperswil, Institut de technique de l'environnement et des procédés UMTEC, étude «Retour - Getränkeverpackungen: Kosten- / Nutzen-Betrachtung Separatsammlung vs. Pflichtpfand», 9. juillet 2020
- Office fédéral de l'environnement (Allemagne), «Évaluation de l'ordonnance sur les emballages - Évaluation de la consigne obligatoire», avril 2010

### ÉDITEUR

Alliance contre la consigne  
Swiss Recycling  
044 342 20 00  
info@swissrecycling.ch  
Juillet 2020

[www.contre-consigne-obligatoire.ch](http://www.contre-consigne-obligatoire.ch)